



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Club des territoires – Groupe de travail 2024

Faciliter l'accès aux dispositifs administratifs

*pour les bénévoles du social
et du médico-social*

*Facilitons les relations
entre les associations
et nos administrations !*



Sommaire

Introduction	4
Démarche de recherche	6
Enquête et analyse	7
Entretiens avec des associations	8
Questionnaire auprès des bénévoles non-professionnel·les du social et médico-social	10
Focus sur la proposition de l'outil de communication « capsule vidéo »	14
Ressources identifiées	16
<i>Des informations sur les associations, leur fonctionnement et quelques outils</i>	17
Associations.gouv.fr	17
Le Compte Asso	18
<i>Des référents/interlocuteurs pour informer les bénévoles dans les territoires</i>	19
Les Délégué·es régionaux et départementaux à la vie associative	19
Le réseau Guid'Asso	20
Le Mouvement Associatif	21
<i>Les outils permettant de valoriser l'expérience des bénévoles et de se former (CFCA, VAEB, CEC)</i>	22
<i>Pour aller plus loin</i>	23
Perspectives pour la suite	24
Valoriser les dispositifs déjà existants à destination des non- professionnel·les et les faire connaître	25
Simplifier, centraliser et harmoniser les procédures administratives pour les non-professionnel·les	27
Témoignage du groupe de travail du Club des Territoires	28
Remerciements	29

Introduction

Quelle est l'origine de la réflexion menée au sein du groupe de travail ?

Le Club des Territoires porté par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) - réseau interprofessionnel regroupant des représentants d'institutions territoriales et d'administrations centrales - a initié une réflexion au sein d'un **groupe de travail constitué en 2024**.

Cette réflexion partait du constat que **les non professionnels, bénévoles ou aidants, avec lesquels les administrations territoriales (DREETS, DDETS, ou ARS notamment) sont amenées à être en contact sur le champ social et médico-social, ne possédaient pas toujours informations ou les compétences pour remplir certaines de leurs missions**. En effet, dans ces secteurs comme dans tout autre secteur, il est nécessaire de connaître et respecter la réglementation, afin de pouvoir solliciter et bénéficier de financements de la part des acteurs publics tels que l'Etat.

Les participants au groupe de travail ont ainsi pris la décision de chercher à identifier, au cours de cette démarche de recherche, **des pistes de solutions qui pourraient contribuer à faciliter l'accès aux dispositifs administratifs pour les bénévoles qui interviennent dans le champ social et médico-social**.



Sur une idée des **trois référents - trois inspecteurs de l'action sanitaire et sociale en DREETS et ARS**- un groupe de travail s'est constitué dans le cadre du Club des Territoires :



" Pour aborder la question de la place des bénévoles dans les politiques médico-sociales et sociales et l'accompagnement que nous « administration » pouvons mettre en place, il était important de cadrer la thématique. Elle s'inscrit dans un contexte où les politiques reposent de plus en plus sur des collaborations avec des acteurs multiples, au cœur desquels les bénévoles jouent un rôle essentiel. Leur présence et leur engagement complètent souvent les actions des services publics, en apportant des réponses de proximité aux besoins des citoyens."

*Morgane BOUET, ARS PACA
Eric HUBERT, DREETS Normandie
Isabelle LAURENT, DREETS Nouvelle Aquitaine*

Démarche de recherche



POUR QUI ?

Ce livrable s'adresse à **l'ensemble des membres du Club des Territoires ainsi qu'aux administrations publiques en lien avec un public non professionnels** ayant une place dans la mise en oeuvre de politiques relevant du secteur social et médico-social.

COMMENT ?

Le travail de recherche et d'analyse mené par le groupe s'est décomposé en plusieurs étapes :

- **Des entretiens téléphoniques** avec des opérateurs associatifs, qui ont fait ressortir une première piste de solution : la mise en place de capsules vidéo informatives à destination des bénévoles ;
- **Un travail d'enquête directement adressé aux bénévoles, via un questionnaire**, pour recueillir leur avis sur leurs interactions avec l'administration ;
- **Un recensement des ressources informatives à destination des non-professionnels** déjà existantes en ligne (capsules vidéo, sites internet, réseaux d'appui, etc.).



Enquête et analyse

- Entretiens avec des associations
- Questionnaire auprès des bénévoles non-professionnel·les du social et médico-social
- Focus sur la proposition de l'outil de communication « capsule vidéo »



→ Entretiens avec des associations

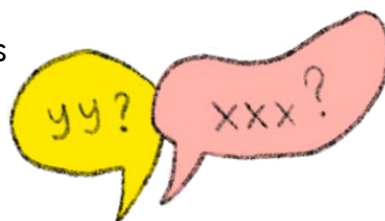
Ces entretiens téléphoniques ont permis d'identifier des premiers outils et actions déployés et/ou utilisés par les acteurs associatifs pour informer les non professionnels sur les réglementations et attendus de l'administration.

Une épicerie solidaire

→ Mise en place d'une visio-conférence de coordination départementale.

→ Développement d'outils pour aider les autres associations :

- construction d'une charte Aide Alimentaire ;
- création d'un **site internet** pour aider les plus petites structures ;
- mise en place d'un guide pour les donations alimentaires.



Une épicerie participative

→ **Formation approfondie des bénévoles**, notamment sur la posture de bénévole. Une démarche de « professionnalisation ».

→ L'association a créé un **site internet** à destination des usagers, mais il est envisagé également proposer des informations à destination des bénévoles.

→ **Proposition de capsules vidéo** : vidéos, tutoriels d'informations sur les dispositifs.

Une association proposant des activités pour les enfants

→ Association avec des salarié·es et des bénévoles

→ Utilisation en interne de **capsules vidéo** et de **radio capsules**.

→ Les membres des associations vont très peu sur les sites internet des administrations (ARS, DDETS...). « C'est trop chronophage ».



Questions d'Asso, une association qui produit des podcasts sur le fait associatif

<https://www.questions-asso.com/>

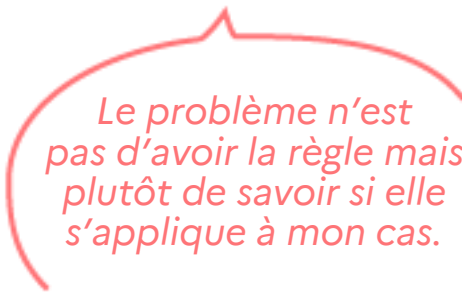
Voir les ressources page 25

Question d'Asso est un podcast qui traite de la réflexivité autour du fait associatif. Pour chacun des épisodes, une association et un expert sont invités pour échanger. L'audience est d'environ 600 auditeurs par épisode.

→ L'intérêt du champ associatif est la liberté qu'il donne. « L'Etat ne voit pas toujours ça d'un bon œil, ils pensent que "les associations font semblant de ne pas comprendre" mais la liberté que prennent les associations permet l'expérimentation ».

→ Certaines règles ou cases créées par l'administration ne sont pas comprises par les acteurs associatifs notamment sur les enjeux comptables et légaux. Certains d'entre eux prennent le parti de tester d'autres modèles qui peuvent parfois mieux marcher.

→ Des questions récurrentes sont notées autour des carrières associatives : comment former des dirigeants d'association ?



Le problème n'est pas d'avoir la règle mais plutôt de savoir si elle s'applique à mon cas.

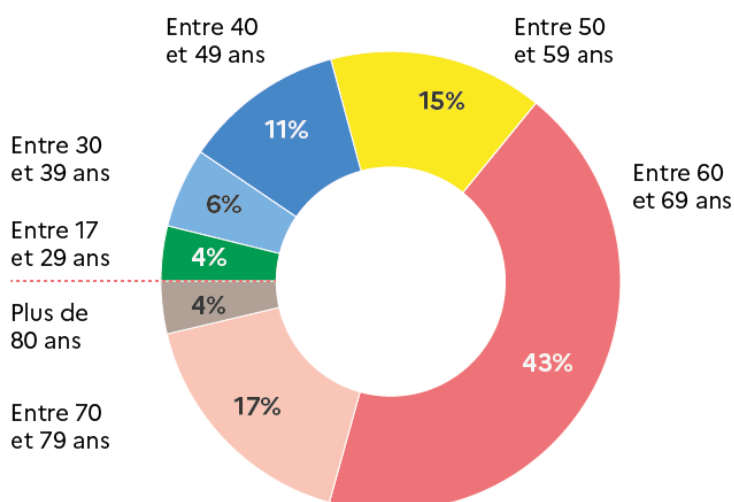
→ Questionnaire auprès des bénévoles non-professionnel·les du social et du médico-social

Le groupe de travail a rédigé et diffusé entre août et octobre 2024 un questionnaire via « démarche-simplifiée.fr », à destination des bénévoles qui contribuent à la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales. **L'objectif de cette collecte de données qualitatives était l'identification des pratiques et des besoins des bénévoles en termes d'accès à l'information et d'interactions avec les administrations.**

53 personnes ont répondu

→ Une majorité des répondants occupe des rôles au sein du Bureau dans les associations.

→ Une majorité sont également des bénévoles long terme (73%).

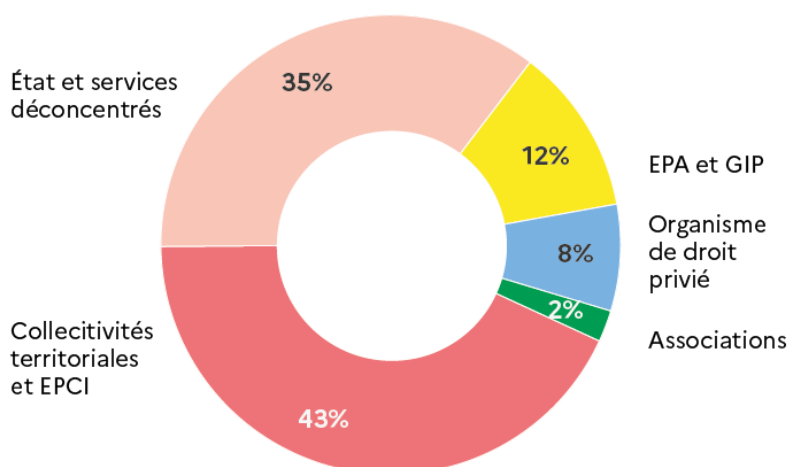


Analyse

→ Une majorité de répondants sont âgés de plus de 50 ans : une donnée à prendre en compte pour proposer des solutions attractives et adaptées à toutes les générations.

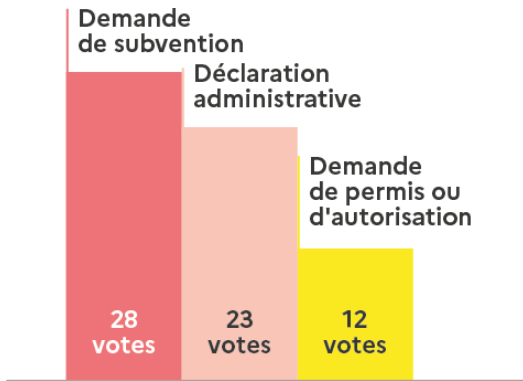
→ Enjeux face aux nouveaux profils de bénévoles : des jeunes avec un engagement ponctuel, ce qui amène à des questionnements sur le fonctionnement associatif.

70% des répondants ont déjà interagit avec des administrations :



→ La majorité des bénévoles interrogés sont amenés à être en contact avec l'État ou les collectivités territoriales. Ainsi des points d'entrées uniques au sein des administrations sont à identifier ou à imaginer.

Pour quelles procédures/dispositifs ?



→ Des demandes concernant le fonctionnement des associations (élaboration du projet social, locaux, planification, étude, partenariats, etc.).

→ Des sollicitations des structures associatives pour des avis consultatifs.

→ Des sollicitations mutuelles (ex : échange d'informations sur les bénéficiaires).

Nos relations avec la DDETS sont très fluides et efficaces.

Des retours positifs (27 personnes sur 37)

6 personnes se disent « très satisfaites ».
21 personnes se disent « satisfaites ».

Les retours les plus positifs concordent avec les personnes qui ont des interlocuteurs et des référents à l'écoute et disponibles pour accompagner les bénévoles dans une démarche d'apprentissage sur les dossiers.

Cependant, la majorité des personnes ayant coché « satisfaites » font également part de difficultés et de perspectives d'améliorations.

Les difficultés rencontrées

→ Les procédures sont coûteuses en termes de temps et d'énergie pour les bénévoles, et il est identifié un manque de reconnaissance de cet investissement. Comment faire reconnaître officiellement le bénévolat/le statut de bénévole ?

« Essayer d'anticiper le plus possible, être extrêmement rigoureux dans les coûts de fonctionnement, gérer l'effectif de la façon la plus attentive »

→ Certaines procédures peuvent parfois bloquer les intentions des bénévoles.

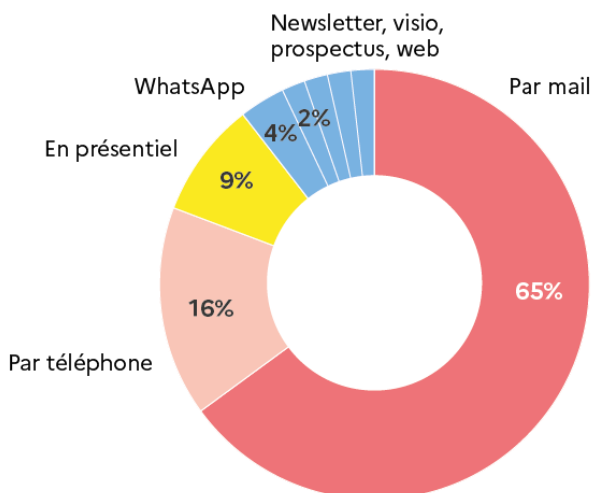
« Les procédures ne prennent pas en compte la nature numérique de ce que nous faisons »

→ Des engagements administratifs instables
« Souvent la procédure n'est valable que pour une seule année, les AAP ne sont pas reconduits, il y a un changement dans les interlocuteurs »

→ Des difficultés identifiées pour les novices

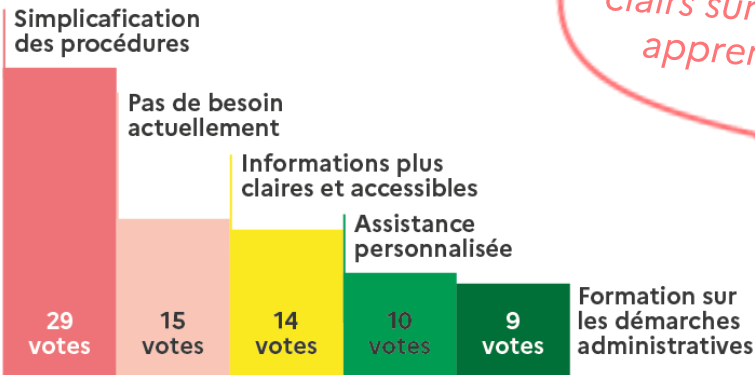
Lourdeur des dossiers de demandes de subventions et ceux d'évaluation. Nos actions ont chacune des financements multiples et chacun d'entre eux a son propre formulaire d'évaluation.

Le canal de communication privilégié : les mails



Le dialogue est manquant. Sentiment de ne pas vouloir trop en demander, souhait de ne pas froisser l'administration car l'association dépend de nombreuses subventions.

Besoins identifiés



Des interlocuteurs disponibles et référents avec des retours clairs sur les dossiers pour qu'un apprentissage soit possible.

Autre

5 votes

- Besoin d'une stabilité et d'une visibilité sur les revenus de l'association afin d'assurer des salaires.
- Besoin d'une meilleure prise en compte des actions et des bénévoles très investi-es, que le temps investi par chacun-e soit reconnu.
- Besoin d'un temps administratif réduit au profil de celui des actions.
- Besoin que les administrations connaissent mieux le terrain.
- Besoin d'identifier plus rapidement les bons interlocuteurs en capacité d'accompagner sur les dossiers et l'évaluation. Être rassurés sur le contact avec les administrations, entretenir un lien plus fréquent avec elles et avec un dialogue facile.
- Besoin d'avoir des contacts en présentiel plutôt qu'à distance pour faciliter la création d'un lien.



→ Focus sur la proposition de l'outil de communication « capsule vidéo »

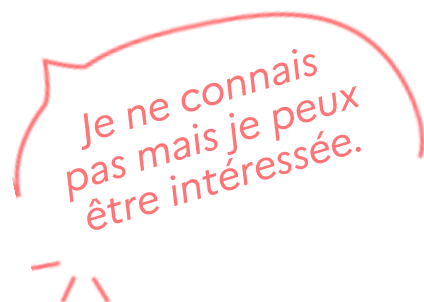
Dans le questionnaire diffusé, les membres du groupe de travail ont pris le parti d'interroger spécifiquement les répondants sur une piste de solution qui avait émergé lors des entretiens téléphoniques avec les associations : la mise en place et le partage de capsules vidéo informatives sur la réglementation et les attendus des administrations.

Retours favorables ou curieux (27/53) :

Une partie des retours étaient favorables à cette proposition de capsules vidéo et certain·es ont manifesté un intérêt à les découvrir. Toutefois, il est à noter que pour l'essentiel des répondant·es, le visionnage de ce type de format n'est pas une habitude pré-existante (52 sur 53 n'en ont jamais regardé). L'une des explications peut trouver sa source dans l'âge des répondant·es, pour rappel majoritairement au-dessus de 50 ans : ces générations peuvent être moins habituées à ces médiums d'informations en ligne.

Des retours mitigés (17/53) :

La majorité de ces retours correspondent à des répondant·es qui ne sont pas familiers de ce genre de médias. Même s'il peut être intéressant, ce format ne doit donc pas être envisagé comme une évidence ni comme quelque chose d'accessible à tou·tes.



Quelques suggestions faites concernant l'utilisation de l'outil « capsule vidéo » :

→ Prioriser la présentation de nouveautés, d'actualités : « Cela peut être une aide ponctuelle pour les nouvelles procédures ».

→ Les joindre en complément à d'autres informations : « Comme lien dans un mail d'information synthétique ».

→ Transmettre un message précis : « Si elles sont simples et courtes, oui ».

→ Adapter la communication aux publics visés : « Cela dépend les destinataires » ; « Il en faut plusieurs [moyens de communication] avec des interactions possibles régulièrement »



Retours défavorables (9/53) :

Une partie des répondant-es ont manifesté un rejet pour cette idée de capsule vidéo, en faisant part d'un sentiment de déshumanisation de la relation avec les institutions. Plusieurs exemples de retours ci-dessous :

→ Des interactions impossibles : « C'est top down ! Pas d'interactions possibles » ; « Cela ne répond pas à toutes les questions qui posent problèmes ».

→ Le besoin d'une relation humanisée : « Se voir en vrai me paraît plus naturel et efficace » ; « Je préfère le contact humain ».

→ Un manque d'attraits : « Moyen, pas envie de regarder » ; « Bof » ; « Ce n'est pas attrayant »
« Un peu plus d'humain et moins d'informatique ! » ; « CONTACTS PLUS FRÉQUENTS ».

→ Un problème d'accessibilité : « Les bénévoles sont souvent des personnes à la retraite qui progressivement perdent la facilité d'adaptation aux nouvelles techniques. » ; « Mettez-vous à ma place, pour les réunions en Visio [...] je suis partiellement malentendant !! ».

→ Un rejet franc : « Insupportable ! » ; « Je suis devenu très réticent à l'outrance d'utilisation des nouvelles technologies ; tout se fait par le numérique et j'en ai un peu assez ».



Analyse

L'analyse des réponses au questionnaire nous révèle que les relations qui se passent le mieux entre les bénévoles et l'administration sont celles qui font valoir l'existence d'un interlocuteur ou d'une interlocutrice identifié-e.

Les capsules pourraient ainsi être un moyen intéressant pour rendre accessible certaines informations, dans la mesure où celles-ci seraient bien ciblées, et complémentaires à la possibilité de pouvoir adresser des questions complémentaires à un contact identifié.

Ressources identifiées

Parallèlement à l'enquête, les membres du groupe de travail ont identifié différents **sites internet officiels, outils, et réseaux** qui peuvent contribuer à répondre aux questionnements que peuvent se poser les non-professionnels.

Le travail de recensement présenté ci-dessous s'inscrit dans une **démarche de valorisation de ces ressources existantes**, parfois méconnues par les acteurs associatifs mais aussi par les agents de l'administration, qui pourraient pourtant y trouver des outils intéressants dans le cadre de leurs missions.

→ Des informations sur les associations, leur fonctionnement et quelques outils

- Associations.gouv.fr
- Le Compte Asso

→ Des référents/interlocuteurs pour informer les bénévoles dans les territoires

- Le réseau des Délégué-es régionaux et départementaux et référent-es du territoire
- Le réseau Guid'Asso
- Le Mouvement Associatif

→ Des outils permettant de valoriser l'expérience des bénévoles et de se former

- Le certificat de formation à la gestion associative (CFGGA)
- Le guide de la valorisation du bénévole
- La Validation des acquis de l'Expérience du Bénévole (VAEB)
- Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

→ Pour aller plus loin



→ Des informations sur les associations, leur fonctionnement et quelques outils

Associations.gouv.fr

Le site du gouvernement avec de nombreuses ressources à destination des associations

<https://www.associations.gouv.fr>



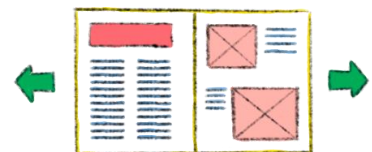
Quelques pages ressources particulièrement intéressantes :

- [Bénévolat associatif](#)
- [Ressources de l'association](#)
- [Retrouvez tous les guides pratiques pour la vie associative](#)
- [Guide du bénévolat associatif \(2022\) - PDF](#)
- [Kit de modèles et de documents utiles pour créer et administrer une association](#)
- [Le guide juridique et fiscal des associations](#)
- [Structures au service des associations et des bénévoles](#)
- [La comptabilité associative](#)

Analyse

Dans les retours au questionnaire, il a été identifié un besoin de centraliser l'information. Le site existe, même si les membres du groupe de travail font le constat d'une densité très forte et d'une hiérarchie de l'information complexe.

« On peut facilement avoir le sentiment d'être perdu ».



Le Compte Asso

Une plateforme pour simplifier les démarches administratives des associations

Le Compte Asso est un service pour simplifier les démarches administratives des associations. Il existe depuis 2018.

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Analyse

La plateforme offre une opportunité de centralisation, dans une certaine mesure, des dossiers de demandes de subventions formulés auprès des administrations.



Les quatre grands axes de développement

Le Compte Asso offre régulièrement de nouveaux services et se déploie selon quatre principaux axes :

- L'immatriculation des associations, leur identité et les changements de situation
- Les demandes de subventions et d'agrément ministériel
- Les autres démarches administratives
- Des outils de connaissance pour les associations.

→ Des référents/interlocuteurs pour informer les bénévoles dans les territoires

Il existe une coanimation au local entre l'Etat et le secteur associatif :

Les délégué·es régionaux et départementaux à la vie associative

Missions des délégué·es régionaux à la vie associative (DRVA)

- Observation de la vie associative, en s'appuyant notamment sur les services de la statistique publique, pour améliorer la connaissance de la vie associative sur le territoire et orienter au mieux les politiques publiques ;
- Coordination stratégique des délégué·es départementaux à la vie associative, pour favoriser le partage d'informations et la complémentarité des soutiens ;
- Piloter le soutien à la vie associative, au moyen notamment du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (qui permet la formation des bénévoles et le soutien aux projets innovants et au fonctionnement global des associations) ;
- Contribuer au déploiement de la démarche Guid'Asso.

<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/drva>

Missions des délégué·es départementaux à la vie associative (DDVA), auprès du préfet de département

- Faciliter l'accès à l'information des associations,
- Animer le réseau [Guid'Asso](#), des bénévoles, des points d'appui et des lieux ressources au service de l'engagement bénévole,
- Rechercher la coordination entre les divers dispositifs créés au service du développement associatif,
- Dialoguer avec les responsables associatifs,
- Recueillir les besoins et attentes des associations,
- Observer les évolutions du milieu associatif local,
- Développer et mettre en partage la connaissance des spécificités associatives par des actions de communication et de formation.

Les délégués à la vie associative sont placés sous l'autorité directe des préfets. Ils sont intégrés au sein du réseau des DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Leurs missions ont une visée interministérielle, et mobilisent les services de l'Etat, les collectivités et les partenaires publics privés dans la transversalité que recouvre la vie associative.



[Les Délégués départementaux à la vie associative \(DDVA\) | Associations.gouv.fr](#)

Le réseau Guid'Asso

Des interlocuteurs associatifs de proximité pour accompagner les bénévoles

Afin de répondre aux besoins d'information des bénévoles associatifs, notamment dans des petites structures

[Le Guid'Asso](#)

Leurs missions :

- **Orientation** : orienter les associations ou les porteurs de projets vers le bon interlocuteur
- **Information** : délivrer les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative, expliquer les démarches essentielles
- **Accompagnement généraliste** : accompagner les associations de tous secteurs, sur tous sujets, après évaluation de leurs besoins (conseils et suivi adaptés)
- **Accompagnement spécialiste** : accompagner les associations sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique (conseils et suivi adaptés)

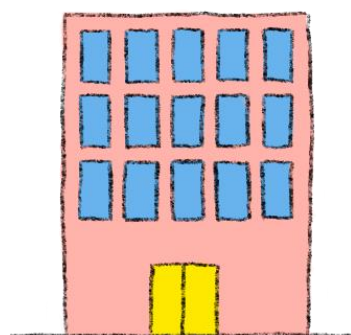
Annuaire et cartographie

[Les points d'appui Guid'Asso | Associations.gouv.fr](#)

[Mission d'accueil et d'information des associations \(Maia\) ou Guid'Asso - 91 résultat\(s\) sur tout le territoire - page 1/4 - Annuaire | Service-Public.fr](#)

A noter

A compter de 2025, l'appellation *Guid'Asso* remplace celles des Centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) et des Missions d'accueil et d'information des associations (MAIA), à quelques exceptions près (en IDF et dans le Grand Est).



Le Mouvement Associatif



Une association à échelle nationale

Le Mouvement associatif représente plus de la moitié des associations en France. Il favorise le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour une société plus juste, plus durable et plus humaine. Il peut permettre à des bénévoles de bénéficier de formations gratuites sur divers sujets (cadre juridique, vie associative, financement/fiscalité, etc.)

<https://lemouvementassociatif.org/>



Le Mouvement associatif est présent dans 13 régions françaises

- [Lien du site internet Grand Est](#)
- [Lien du site internet Haut-de-France](#)
- [Lien du site internet Occitanie](#)
- [Lien du site internet Île-de-France](#)
- [Lien du site internet Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Lien du site internet Centre Val-de-Loire](#)
- [Lien du site internet Pays-de-la-Loire](#)
- [Lien du site internet Sud-Paca](#)
- [Lien du site internet Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Lien du site internet Normandie](#)
- [Lien du site internet Bretagne](#)
- [Lien du site internet Bourgogne-Franche-Comté](#)
- [Lien du site internet Réunion](#)

→ Des outils permettant de valoriser l'expérience des bénévoles et de se former

Le certificat de formation à la gestion associative (CFGA)

→ Formation pour la gestion d'association : une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

→ Objectif : soutien à l'engagement et de prise de responsabilité dans le milieu associatif (notamment pour les jeunes).

<https://www.associations.gouv.fr/cfga.html>

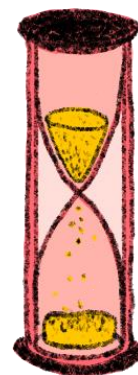
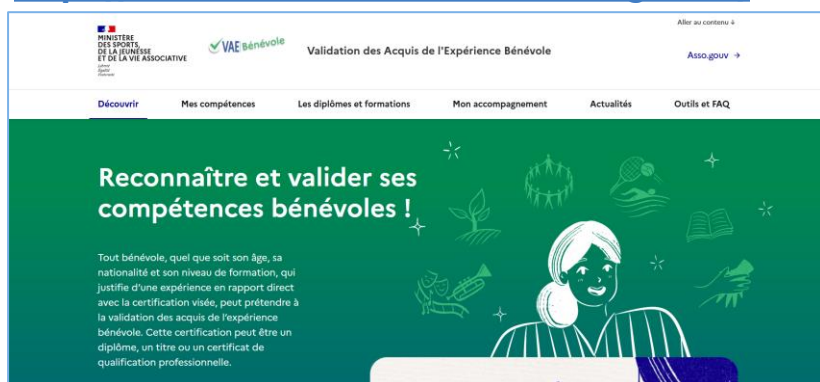
Le guide de la valorisation comptable du bénévolat

<https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolatvalorisation2023.pdf>

La Validation des Acquis de l'Expérience Bénévole (VAEB)

→ Les expériences au sein du bénévolat peuvent permettre d'obtenir un diplôme, un titre, un certificat de qualification ou un bloc de compétences d'une certification (VAE partielle).

<https://www.vaebenevole.associations.gouv.fr/>



Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

→ Permet d'acquérir des droits à formation lorsque l'on a une activité de bénévolat.

→ Complète les autres droits à la formation.

→ Mobilisable également pour les retraités-es.

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/le-compte-engagement-citoyen-cec-0>

→ Et si on aller plus loin

Questions d'Asso, un podcast sur le fait associatif

<https://www.questions-asso.com/>



Quelques exemples d'épisodes :

→ Saison 1 - Épisode 2.

[Pourquoi valoriser le temps bénévole ?](#)

→ Saison 1 - Épisode 5.

[Comment créer de l'engagement chez ses bénévoles ?](#)

→ Saison 2 - Épisode 10.

[Comment évaluer l'action de son association ?](#)

Une plateforme d'e-learning sur la vie associative, à destination des bénévoles

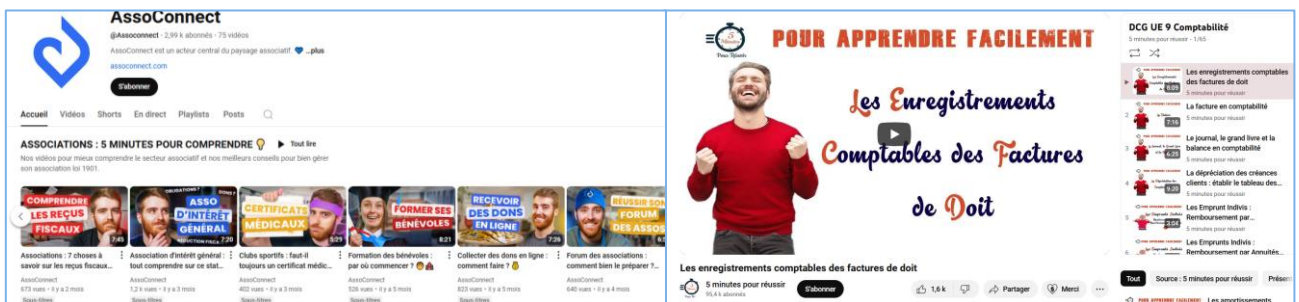
<https://www.eva-formationbenevoles.fr/>



Des capsules vidéo informatives sur le fonctionnement associatif ou encore la comptabilité

→ <https://www.youtube.com/@Assoconnect>

→ [\(101\) Comptabilité Générale - YouTube](#)



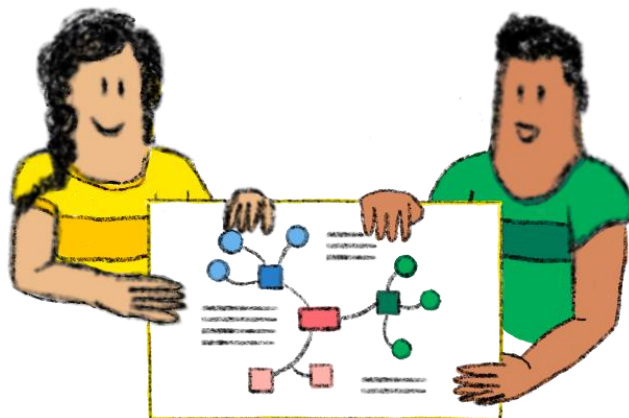
Perspectives pour la suite

- Valoriser les dispositifs déjà existants à destination des non-professionnels et les faire connaître
- Simplifier, centraliser et harmoniser les procédures administratives pour les non-professionnels

A l'issue des travaux de recherche et de leur analyse, les référents du groupe de travail ont échangé avec le bureau du Développement de la vie associative, de la Direction Jeunesse Education Populaire et Vie associative.

Cette Direction assure le pilotage et le développement de certaines des ressources identifiées précédemment, dont les sites internet officiels, ainsi que les réseaux des délégués à la vie associative.

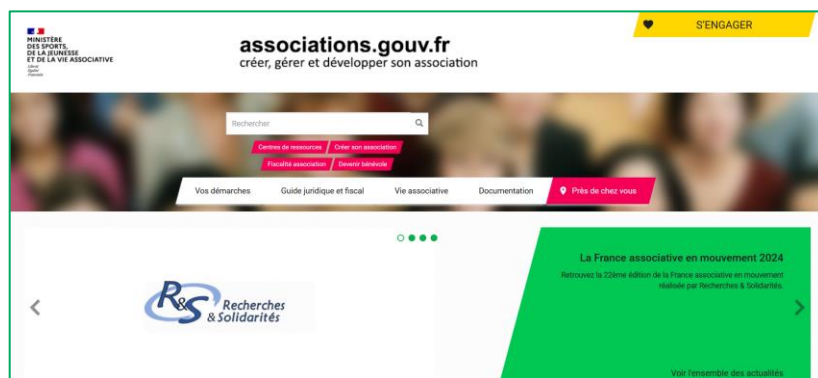
Cette rencontre a permis le partage des perspectives identifiées dans le cadre de ces travaux menés par le Club des Territoires, et l'identification des suites possibles.



→ Valoriser les dispositifs déjà existants à destination des non-professionnels et les faire connaître

Faire du site Association.gouv une ressource complète, actualisée, attractive et facile d'utilisation

<https://www.associations.gouv.fr/>



Et si on allait plus loin ?

- **Une communication large et systématique** de cette plateforme aux associations afin qu'elles puissent se saisir de ces ressources utiles et nombreuses.
- **Une interface plus attractive et actuelle.**
- Une attention portée à sa **mise à jour régulière.**
- **Promouvoir davantage auprès des associations mais également des administrations, le site connexe Le Compte Asso**, site officiel de gestion pour les associations. Il a vocation à apporter de la simplicité aux acteurs associatifs dans leurs démarches.



Une refonte du site internet est prévue prochainement par la DJEPVA, avec une interface et une entrée modifiée, tournée davantage vers les usagers.

- *Mettre en place une newsletter ? Inciter à des relais d'information par les acteurs locaux via les réseaux sociaux ou autre ?*
- *Proposer une application pour smartphone ?*
- *Porter une attention particulière à l'actualisation des annuaires de contacts ?*
- *Recenser et développer la communication sur des ressources utiles et fiables produites par d'autres acteurs non nécessairement institutionnels, notamment des capsules vidéo, des plateformes d'e-learning, des podcasts ?*

Faire connaître davantage les réseaux de proximité dédiés au soutien des associations, notamment dans le secteur social et médico-social, que sont :

Les délégué.es régionaux et départementaux à la vie associative et les référent.es associatifs (Guid'Asso et le Mouvement Associatif).

→ **Permettre aux associations de mieux identifier les contacts ressources** sur la vie associative au niveau de leur territoire. Cela est particulièrement le cas pour les associations du secteur social et médico-social qui peuvent avoir moins connaissance des administrations territoriales de l'Etat en charge de la vie associative, en comparaison avec les associations sportives par exemple.

Les orientations seront également à adapter en fonction du type d'association : fédérations ou structures nationales et professionnalisées/petites associations uniquement composées de bénévoles.

→ **Améliorer également l'information sur l'existence de ces réseaux de référents, auprès des agents des DREETS/DDETS et des ARS**, qui sont amenés à collaborer avec le secteur associatif sur le champ social et médico-social. Ils pourraient développer leur rôle de relai d'information auprès des non-professionnels rencontrés, en cas de besoin d'appui. **Il s'agirait ainsi d'encourager également une approche proactive de l'administration envers les associations.**



Et si on allait plus loin ?

→ *Identifier ou former/sensibiliser des référents particulièrement au fait des sujets spécifiques liés au secteur du social et du médico-social ?*
Ex: sur l'aide alimentaire

→ *Une démarche pourrait être engagée en lien avec le Ministère en charge de la vie associative, pour activer au local des échanges entre les référents de proximité et les agents administratifs concernés par le secteur social et médico-social, avec un double enjeu pour ces derniers :*

- *qu'ils puissent contribuer à préciser les attendus spécifiques à leur secteur ;*
- *qu'ils puissent être formés et sensibilisés aux enjeux relatifs aux associations, et à la meilleure manière de les accompagner ou de les orienter.*

→ Simplifier, centraliser et harmoniser les procédures administratives pour les non-professionnels

Augmenter le nombre de procédures accessibles et réalisables via « Mon compte asso »

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

A ce stade, seuls 4 dispositifs sont accessibles.

Les dispositifs de subvention

Découvrez les subventions que l'on peut demander via le compte asso

Projets sportifs territoriaux (PST)
AGENCE NATIONALE DU SPORT
Projets sportifs territoriaux (PST)
Les projets sportifs territoriaux : comment ça marche ?
Pour quels montants ? Selon quel calendrier ?

Projets sportifs fédéraux (PSF)
AGENCE NATIONALE DU SPORT
Projets sportifs fédéraux (PSF)
Les projets sportifs fédéraux : comment ça marche ?
Quelles sont les structures éligibles ? Comment déposer une demande de subvention ? Quel est le calendrier ?

Le Fonds de développement de la vie associative (FDVA)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
FDVA
Le FDVA est un dispositif financier de l'État de soutien au développement de la vie associative : il est constitué de deux volets

Partenariat JEP jeunesse éducation populaire
Partenariat JEP
Soutien aux associations de jeunesse - éducation populaire

→ Le site est bien fait et attractif dans son interface. Le développement de son utilisation pourrait être **une opportunité pour centraliser une partie importante des demandes de subventions effectuées auprès des administrations de l'Etat**, par les acteurs associatifs.



Cette démarche est déjà mise en œuvre par la DJPEVA qui travaille progressivement à l'intégration d'autres demandes de subventions en lien notamment avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et la DGCS.

→ Cette utilisation étendue pourrait également **contribuer à tendre vers une certaine standardisation des démarches administratives** (pièces demandées, critères d'évaluation des dossiers, etc.), qui serait **facilitante dans le temps pour les non-professionnels** en charge de celles-ci au sein des associations.

Et si on allait plus loin ?

→ Adresser une communication aux **Ministères concernés par ces campagnes de subventions à destination des associations, tels que les Ministères sociaux et médico-sociaux, afin de les inviter à privilégier davantage cette plateforme du Compte Asso dans leurs procédures en lien avec les associations ?**

Témoignage du groupe de travail

« A titre professionnel, cette recherche nous a permis de mieux comprendre la diversité des rôles et des dynamiques impliquées dans le bénévolat au sein des politiques médico-sociales et sociales, ainsi que des besoins et attentes spécifiques des bénévoles. En tant qu'Inspecteurs de l'Action Sanitaire et Sociale, nous sommes amenés à interagir régulièrement avec ces acteurs essentiels et à faciliter leurs relations avec les administrations.

Ce travail de recherche souligne l'importance d'une approche pédagogique dans nos interactions, pour nous assurer que les informations sont comprises et que les bénévoles se sentent soutenus et valorisés, en tenant compte de la diversité des niveaux de connaissance et d'expérience, et il renforce l'idée qu'une communication claire, accessible et constructive est nécessaire pour créer une relation de confiance.

De nombreux dispositifs mériteraient d'être pensés de manière plus transversale pour favoriser une meilleure coordination entre les différents acteurs. Cela doit nous encourager à favoriser les démarches collaboratives et à promouvoir des actions interservices. »



Remerciements

Aux bénévoles des associations qui ont contribué à ces travaux en

- répondant au questionnaire via « Démarches-simplifiées.fr » ;
- Accordant du temps aux membres du groupe de travail pour réaliser des entretiens

Au bureau du Développement de la vie associative de la Direction Jeunesse Education Populaire et Vie Associative (DJEPVA)

Aux référent·es du groupe de travail

Morgane BOUET – ARS Paca

Eric HUBERT – DREETS Normandie

Isabelle LAURENT – DREETS Nouvelle-Aquitaine

Aux participant·es ponctuel·les du groupe de travail

Eric PELISSON – Commissaire à la lutte contre la pauvreté d'Occitanie

Caroline NIGON – Ministère de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques

Isabelle CASTAGNO - DGCS

À l'accompagnement et à la création du livrable graphique

Maeva LEGUIDARD – DGCS

Maelle FERRÉ – Atelier Carré Rond

